



PRIX Eugène YOURASSOWSKY 2012

REGLEMENT



- Art. 1. Le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS accordera, tous les 2 ans, à partir de 2012, le "Prix Eugène YOURASSOWSKY" récompensant une thèse de doctorat **dans le domaine de la microbiologie médicale et les maladies infectieuses.**
- Art. 2. Le Prix est réservé à une thèse de doctorat défendue au cours des deux années civiles précédant la date d'introduction du Prix, c'est-à-dire entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2011.
- Art. 3. Seront pris en considération les chercheurs attachés, lors de la présentation de leur thèse, à l'une des institutions universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Art. 4. Le montant du Prix est de **15.000 €.**
- Art. 5. Les candidatures doivent être introduites **pour le 1^{er} mars 2012** au moyen du formulaire dûment complété auprès de Mme Véronique HALLOIN, Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS, rue d'Egmont 5 à 1000 Bruxelles.
Elles doivent être accompagnées d'un exemplaire de la thèse, d'un résumé de celle-ci, en trois pages maximum, dans lequel la contribution spécifique sera clairement décrite et située dans le cadre du contexte existant.

Une version électronique de la thèse doit aussi être envoyée par courriel à l'adresse chantal.mairesse@frs-fnrs.be.

Les règlement et formulaire sont disponibles sur le site du F.R.S. - FNRS, www.frs-fnrs.be.
- Art. 6. Les candidats ne peuvent avoir obtenu antérieurement un Prix couronnant le même travail.
- Art. 7. Le Prix sera accordé sur proposition du Jury constitué par le F.R.S. - FNRS suivant le règlement en vigueur au Fonds.

./..



- Art. 8. Au cas où le Jury estime qu'aucun travail ne présente de valeur suffisante, le Prix ne sera pas attribué.

- Art. 9. Toutes questions éventuelles concernant la recevabilité des candidatures, ainsi que l'octroi du Prix, seront tranchées, sans recours, par le F.R.S. - FNRS.

- Art. 10. Les présentations, rapports et propositions relatifs au Prix et communiqués au Jury ne peuvent être ni révélés ni publiés par les membres de celui-ci.



Janvier 2012.

